



Vendredi 18 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACTS

Patrick LADIESSE

Attaché de presse LPO

06 34 12 50 69

Marie Lagarde

Centre de Soin LPO
Aquitaine

05 56 26 20 52

Renaud Nadal

Chargé de programme
LPO Mission Rapaces

01 53 58 58 38

Espèce menacée : le Balbuzard pêcheur encore victime de tirs illégaux !

Le cadavre d'un Balbuzard pêcheur a été retrouvé plombé sur la Leyre près du port de Biganos (33). Une fois encore, cette espèce extrêmement rare en France est victime de tirs illégaux, une situation qui pourrait compromettre l'installation du rapace en Aquitaine.

Le 7 septembre 2009, un Balbuzard pêcheur mort est amené au centre de sauvegarde de la faune sauvage de la LPO Aquitaine. C'est un jeune oiseau né ce printemps, bagué près de Lychen, dans le nord-est de l'Allemagne. Une radiographie pratiquée par les vétérinaires affiliés au centre confirme la présence de plombs dans l'oiseau.

Déjà cette année, au mois de mai, un Balbuzard a été tué par un tir en Seine et Marne. Et en 2008, au mois de septembre, un jeune Balbuzard avait également été abattu sur les bords de la Durance, dans les Bouches-du-Rhône.

Après avoir été exterminé par les destructions directes (tirs et piégeage) à la fin du XIXe siècle, le Balbuzard niche à nouveau en France continentale depuis la moitié des années 1980. Il bénéficie d'un plan national d'action commandité par le Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, et coordonné par la LPO.

Ce plan national d'action a pour objectif de consolider des noyaux de populations actuels et d'accompagner la recolonisation naturelle sur de nouveaux sites comme les étangs littoraux d'Aquitaine afin de restaurer une population viable de Balbuzard pêcheur à l'échelle nationale.

Pourtant, presque 30 ans après le "retour du balbuzard" moins de 25 couples se reproduisent actuellement en France continentale, malgré le travail considérable engagé par les associations de protection de la nature (surveillance, aménagement de structures de nidifications, etc.)

Les effectifs de ce rapace emblématique sont donc très fragiles et son retour dans de nouvelles régions reste hypothétique. Très récemment, un couple s'est installé en Ile-de-France et un autre en Moselle, mais l'implantation durable de cette espèce coloniale est aléatoire.

Les étangs du littoral Aquitain, très favorables à l'espèce, pourraient devenir une nouvelle aire d'accueil pour les Balbuzard pêcheurs durant ces prochaines années.

Les tirs doivent donc impérativement cesser et les responsables de ces actes illégaux doivent être poursuivis pour permettre à ce rapace de s'installer durablement en France

Allain Bougrain Dubourg - Président de la LPO



Vendredi 18 septembre 2009

COMMUNIQUÉ DE **PRESSE**-complément d'informations

CONTACTS

Patrick LADIESSE

Attaché de presse LPO

06 34 12 50 69

Marie Lagarde

Centre de Soin LPO

Aquitaine

05 56 26 20 52

Renaud Nadal

Chargé de programme

LPO Mission Rapaces

01 53 58 58 38

Informations complémentaires

« Fiche d'identité » Balbuzard pêcheur

Effectifs :

Deux populations de balbuzards pêcheurs, l'une méditerranéenne et l'autre continentale, sont présentes en France métropolitaine.

- 30 couples nichent sur les falaises côtières dans la réserve de Scandola, dans le nord-ouest de la Corse.
- 25 couples nichent en France continentale, essentiellement en région Centre, en Forêt domaniale d'Orléans et Forêt domaniale de Chambord.

Description :

Avec ses ailes longues, fines et coudées, le balbuzard pêcheur, hôte autrefois commun de nos milieux aquatiques, évoque un oiseau marin. Sa grande silhouette sombre dessus, claire dessous, et sa tête blanche ornée d'un bandeau noir sur les yeux permettent de l'identifier aisément.

Régime alimentaire :

Rapace piscivore, le balbuzard se nourrit exclusivement des poissons qu'il capture grâce à une spectaculaire technique de pêche en piqué. Après avoir repéré sa proie depuis le ciel, l'oiseau disparaît dans une gerbe d'eau, avant de s'extraire avec force, un poisson entre les serres.

Particularité :

Rapace migrateur au vol puissant, le balbuzard ne se concentre pas sur les sites de traversée classiques (Gibraltar, Bosphore). Il migre sur un large front à travers les mers et les déserts, même par mauvais temps.

Combien coûte la destruction d'un Balbuzard ?

Le Balbuzard pêcheur est une espèce protégée, classée sur la liste rouge des espèces en danger, vulnérables et/ou rare suite à leurs faibles effectifs ou à la tendance évolutive de leurs population.

La liste des oiseaux protégés est fixée par l'arrêté ministériel du 17/04/81. Les activités interdites et considérées comme des délits sont énumérées à l'article L 411-1 du Code de l'environnement (destruction, capture, mutilation, transport, détention...) et passibles du tribunal correctionnel.

L'article L 415-3 prévoit les sanctions applicables : 6 mois de prison et/ou 9000 euros d'amende auxquelles peuvent s'ajouter lors du jugement, la confiscation des instruments de chasse et de l'objet de l'infraction et l'affichage ou la publication d'un extrait du jugement à la charge de l'auteur de l'infraction (L 415-5 du Code de l'environnement).

Où voir le balbuzard pêcheur ?

Dans le Loiret, en forêt domaniale d'Orléans, il est possible d'observer un couple de Balbuzards en période de nidification. Grâce à l'Office national des forêts (ONF), l'étang du Ravoir, qui est le premier site occupé par le Balbuzard depuis son retour en France continentale, a pu être aménagé spécialement pour le public. Un observatoire, une caméra et des animateurs équipés de matériel optique sont à votre disposition pour observer et commenter la reproduction du couple présent.

L'accueil est assuré par Loiret Nature Environnement (LNE) à l'observatoire du Ravoir tous les dimanches, de début mars, jusqu'à la fin août et à la Maison Forestière d'Ouzouer, de début mai à fin juillet.